N°112
Novembre 2014

Le Tambour

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AUFFARGIS

BIENVENUE à Didier Barget le caviste d'Auffargis !

Didier est un caviste indépendant, passionné de vins et spiritueux qui fait sa propre sélection entre Vins de Pays et Grands Crus. Il vous propose également une sélection de champagnes et de whisky japonais. Nous lui souhaitons une parfaite réussite.

La Cave d'Auffargis
25 bis, Grande Rue - 78610 Auffargis
Tél : 01 30 88 80 75 - 06 08 97 04 66
lacavedauffargis@orange.fr

OUVERTURE :
Mardi au samedi : 10h30-12h30 & 15h30-19h
Dimanche : 10h-13h

Sommaire

2 Vie Municipale
5 Scolaire | Périscolaire
8 Informations intracommunautaires
10 Vie du village et des associations
20 A ne pas manquer
Informations pratiques
Carnet

Retrouvez toutes ces informations sur www.mairie-auffargis.com

Edito

Le Gouvernement a annoncé une diminution des dotations de l'Etat aux collectivités locales de 11 milliards d'euros sur 3 ans pour les années 2015, 2016, 2017.

Cette baisse fait suite à une diminution de 1,5 milliard cette année.

La conséquence de cette participation au pacte de responsabilité et de solidarité se traduit sur les finances communales par une réduction des dotations que l'on peut prévoir de la façon suivante :

2014	2015	2016	2017
12 297 €	42 356 €	72 416 €	102 445 €

A cela s'ajoute le fonds de péréquation des communes dites « riches » au profit des communes pauvres. Le prélèvement sur les finances communales s'établit prévisionnellement comme suit :

2014	2015	2016	2017 et suivantes
33 000 €	51 854 €	75 429 €	75 429 €

A cela s'ajoutent les amendes pour carence de logements sociaux non réalisés relatives à l'article 55 de la loi SRU que l'on peut chiffrer à :

38 000 € évolutif par an, sauf si réalisation de 171 logements sociaux d'ici à 2020.

Je n'oublie pas les conséquences financières de la réforme des rythmes scolaires estimées à 40 000 à 45 000 € par an pour lesquelles la participation de l'Etat est aléatoire, sans compter le désengagement de l'Etat sur l'instruction des droits du sol estimé entre 5 000 et 10 000 € par an et la suppression de l'assistance technique à la voirie communale apportée aux petites communes.

Voilà la situation telle qu'elle est.

A ce jour, je ne souhaite pas toucher aux taux des impôts locaux et nous bâtissons le budget 2015 avec cet objectif. Il est évident qu'il sera difficile d'investir dans ces conditions.

Toutefois, nous devons terminer les opérations programmées, à savoir la réhabilitation du Centre Socio-Culturel, l'abri nécessaire au rangement à l'école maternelle, le mini tennis. Le Conseil Général a accepté de réaliser la réfection de la Grande Rue de l'Eglise à la Mairie, et de fait, nous en profiterons pour reprendre une partie des trottoirs.

Par ailleurs, nous prévoyons d'aménager l'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite pour être en conformité avec la loi.

Pour tous ces travaux nous avons obtenu des subventions que nous ne voudrions pas perdre, quitte à emprunter pour la première fois depuis 13 ans.

Très bonne fin d'année à tous !

| Le Maire, **Daniel BONTE**

Information Municipale | Maire, **D. Bonte**

LA RÉFORME TERRITORIALE EST LANCÉE.

Le Préfet de région a fait des propositions en présentant le 28 août dernier un projet de schéma régional de coopération intercommunale. Celui-ci devra être arrêté avant le 28 février 2015, après consultation et avis des communes et collectivités concernées. La mise en œuvre interviendra au 1er janvier 2016.

Le texte prévoit de fixer le seuil minimum des structures intercommunales à 20 000 habitants et à 200 000 dans l'unité urbaine de Paris. Dans cette perspective la Communauté de Communes de Plaines et Forêts d'Yveline (C.C.P.F.Y.) souhaite mener à bien son projet de territoire en maintenant les orientations et les moyens qu'elle s'est fixé. Pour ces raisons, elle a décidé de développer sa coopération intercommunale en se renforçant, en exerçant de nouvelles compétences, pour devenir une Communauté d'Agglomération au 31 décembre 2014.

Ce changement de statut entraîne une augmentation de la dotation de l'Etat par habitant qui malheureusement ne fera que compenser en partie la participation au pacte de responsabilité et de solidarité imposé à toutes les collectivités.

Deux compétences s'ajouteront à celles déjà exercées communautairement : la politique de la ville et l'organisation des transports urbains.

A ma demande, le Président de la C.C.P.F.Y, Monsieur Jean-Frédéric POISSON est venu exposer ce projet à l'ensemble des élus, afin que chacun puisse s'exprimer et s'informer sur les conséquences de cette démarche.

Les conseillers municipaux devront donc se prononcer sur ce choix par une délibération prise avant le 31 décembre 2014.

La commission communication a réuni les commerçants du centre-bourg le mardi 4 novembre.

AUFFARGIS, UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Nous avons la chance d'avoir des commerces de proximité. La municipalité s'est employée à favoriser les services nécessaires à la vie du village : cabinet médical avec médecin généraliste, dentiste et ostéopathe, pharmacie, commerces alimentaires, salon de coiffure, manoir des arts, café-restaurant-presse, font d'Auffargis un village encore plus attractif.

Toutes ces commodités, qui nous rendent la vie plus agréable et plus facile, sont autant de lieux de rencontres et d'échanges, et, ce qui n'est pas moins important, donnent de la valeur à nos biens immobiliers.

Mais, au-delà du dépannage, pensons-nous à faire vivre nos commerçants par une visite régulière ?

La période difficile que traverse notre pays ne les épargne pas, ils se battent pour tenir et, si nous voulons les maintenir nous devons les soutenir.

Ils ont besoin de nous tous !

NOUVEAU bureau de vote

En raison du nombre important d'inscrits sur la liste électorale, il a été décidé de découper la commune en deux bureaux de vote, tous deux situés à la même adresse inchangée, à savoir : 27, rue des Vaux de Cernay (Foyer Rural). Cette décision validée par les services de la Préfecture prendra effet dès le 1er mars 2015. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur précisant votre bureau de vote.

Le découpage a été fait de la manière suivante :

Le bureau de vote n°2 est composé de :

> le hameau de St Benoit en totalité,
> la Petite et la Grande Hogue,
> la Mare Gagnée,
> l'allée de la Haie aux Prêtres,
> la Tuilerie,
> le Buisson,
> les Carrières,
> la rue de St Benoit,
> la rue du Perray,
> la rue du Clos Martin,
> la rue de la Fontaine du Houx,
> la rue de Villequoy,
> l'allée de la Pommeraie et la sente de la Gâtine,
> la rue de la Toucharderie et l'impasse du Clos de la Toucharderie,
> les rues Creuse et du Four à Chaux,
> la place de la Mairie,
> le chemin des Buttes ou des Côtes,
> la route des Vaux de Cernay,
> le Chemin des Déserts et le Bois Laurie, le chemin rural n° 13,
> La Rafale,
> la Guicharderie.

Les rues non citées ci-dessus, constituent le bureau n° 1

Travaux | Maire Adjoint aux travaux, **B. CHOPY**

FOYER RURAL

Les travaux de restructuration, rénovation et extension du Foyer Rural sont terminés.

La commission de sécurité a donné un avis favorable. La réception du bâtiment avec les entreprises a été effectuée mi octobre. Nous avons dû émettre un avis défavorable sur le lot menuiserie, les autres lots ont été acceptés sans réserve.

Nous pouvons mettre à disposition les salles, toutefois, il reste à installer :

- les rideaux aux fenêtres de la grande salle et sur la scène,
- la sonorisation et les projecteurs,
- les plaques acoustiques pour améliorer l'insonorisation,
- les espaces de rangement à faire évoluer en fonction des besoins.

La salle polyvalente est affectée à la bibliothèque de façon provisoire (pendant la durée des travaux du centre socio culturel). Elle occupera ensuite une grande partie du premier étage.

La bibliothèque dans ses locaux provisoires

CENTRE SOCIO CULTUREL

Les travaux d'aménagement du centre socio culturel vont démarrer début novembre pour plusieurs mois.

Petit rappel :

Au rez-de-chaussée : une grande salle de réception, un office cuisine, des sanitaires et un vestiaire. Un monte-personne pour personne à mobilité réduite.

A l'étage : une salle indépendante et la bibliothèque.

L'ensemble des plafonds du bâtiment sera isolé thermiquement et mis aux normes incendie. Le plancher actuel du premier étage sera démoli puis refait pour respecter les normes incendie et permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.

Travaux divers

Ecole Maternelle : La mise en chantier du local de rangement devrait être engagée avant la fin de l'année. Cette petite construction de 35 mètres carrés en annexe de l'école maternelle servira surtout pour les rangements des matériels et des petits vélos.

Ecole Elémentaire : Réfection complète des toilettes des garçons.

Radars pédagogiques : Notre demande de subvention pour 3 équipements a été acceptée par le Conseil Général, toutefois nous devons attendre la notification du Trésor Public avant de passer la commande. Ils seront installés sur Saint Benoit.

Voirie : Les enrobés de la Grande Rue seront entièrement refaits courant 2015 (par le Conseil Général), la commune prendra à sa charge la réfection des trottoirs.

Sur une partie du terrain situé entre les tennis et la station d'épuration, derrière la butte, nous allons installer un terrain «multisports» financé entièrement par la Communauté de Communes CCPFY.

Travaux | S.I.T.R.E.V.A.

Inauguration de la nouvelle déchèterie d'Auffargis : SAMEDI 8 NOVEMBRE

L'ancienne déchèterie était vétuste et ne respectait plus les normes environnementales. Plus qu'une réhabilitation, c'est une nouvelle déchèterie qui a vu le jour.
Après 84 jours de travaux et 880 000 € d'investissement par le S.I.T.R.E.V.A., 81 blocs de Modulo béton de 10 à 12 tonnes chacun ont construit les 750 m² de quais de déchargement de la nouvelle déchèterie d'Auffargis sur une superficie de 4 600 m². Avec ses vrais quais de vidage elle pourra accueillir 12 bennes ; 21 types de déchets y seront recyclés. Un nouveau déchet sera accepté : les huiles alimentaires. Les dernières normes de sécurité ont imposé au S.I.T.R.E.V.A. la pose de barrières de protection devant chaque benne pour la sécurité de tous. La hauteur de ces barrières de protection n'est que le reflet des directives européennes de sécurité.

De nouvelles entrée et sortie bien distinctes ont été réalisées et 40 arbustes plantés pour paysager le site.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h45 / 14h à 17h45.

FERMETURE :

Lundi, Mercredi et Dimanche

Rythmes scolaires | Maire adjointe aux affaires scolaires, **Marie Vincent**

Auffargis a appliqué la réforme des rythmes scolaires cette année. Cette nouvelle organisation vise à répondre avant tout à des objectifs pédagogiques :

Favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, moment où les élèves sont le plus attentifs, en bénéficiant de 5 matinées d'enseignement au lieu de 4.

Permettre aux enfants d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques plus tôt dans la journée grâce à l'allègement de la journée de classe.

Avant cette réforme, les écoliers français avaient le nombre de jours d'école le plus bas comparé à leurs voisins : 144 contre 187 en moyenne. Une enquête menée en 2011 a par ailleurs révélé une situation dégradée de notre Ecole, avec une moyenne en deçà des résultats européens.
La réforme souhaite une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et s'accompagne d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30 et, pour cela, proposait un Projet Educatif Territorial, associant la collectivité territoriale aux divers partenaires d'éducation.

Auffargis, commune dite semi-rurale, ne possédant pas de structures sportives ou culturelles encadrées, de facilité de transport et d'une aisance budgétaire, la mutualisation des moyens avec les autres communes est quasi-impossible. Face à cette réalité, nous avons donc été amenés à répondre aux exigences de cette réforme avec les personnes, les associations et les ressources de proximité.

APRÈS 7 SEMAINES DE MISE EN PRATIQUE, QU'EN EST-IL À AUFFARGIS ?

Le rythme scolaire adopté est le même à l'école maternelle et à l'école élémentaire, à savoir :
- Le mercredi matin travaillé,
- Une réduction du temps d'enseignement de 45 mn en fin de journée,
- La pause méridienne maintenue sur 2 heures,
- L'horaire de rentrée du matin inchangé.

Le transport des écoliers de Saint-Benoit vers nos écoles est maintenu.

POURQUOI CE CHOIX ?

La régularité horaire donne à l'enfant un repère temporel plus simple, source de meilleur équilibre.
L'harmonisation des horaires entre les deux écoles facilite l'organisation des parents ayant des enfants dans les deux structures.

QUELS MOYENS MIS EN PLACE ?

- Pour assurer un temps d'accueil encadré (TAE) entre la sortie* actuelle de l'école (15h45) et l'heure traditionnelle de l'an passé (16h30), la mairie a engagé 8 personnes, 3 à l'école maternelle et 5 à l'école élémentaire.
- La mairie a incité les associations culturelles et sportives à créer des créneaux horaires adaptés à ce nouveau rythme et, pour faciliter ces changements, a mis des salles à leur disposition au sein de l'école. Trois d'entre-elles ont ainsi pu proposer aux familles une prise en charge de leur enfant sitôt la classe terminée : yoga, chorale bi-langue et tennis.
- Le service de l'étude est maintenu avec un horaire avancé.

TEMPS D'ACCUEIL ENCADRÉ, TAE, C'EST QUOI ?

Pour rappel, à la fin des cours, selon le choix de sa famille, l'élève peut :
- rentrer à son domicile dès 15h45 (sous la responsabilité de ses parents),
- adhérer à l'association qui propose son activité au sein des locaux de l'école (pour l'élémentaire),
- être inscrit à l'étude surveillée jusqu'à 17h15,
- être inscrit au TAE jusqu'à 16h30.

Le TAE dure 45 mn, les enfants sont répartis en groupes sous la responsabilité du personnel communal.
A la maternelle, les 3 ATSEM assurent des activités simples selon leur choix et surtout selon la vigilance des enfants. Chacune d'entre-elles a élaboré un projet, mais au quotidien il se révèle difficile de l'appliquer en raison de la fatigue des enfants et de leur nombre. La fréquentation des enfants de maternelle au TAE est de 75%.
A l'élémentaire, 5 animateurs répartissent les enfants en 3 groupes et assurent une rotation équitable afin que tous les enfants participent aux 3 activités proposées : sport collectif, flash mob (chorégraphie) et activités manuelles/déco. 30% des écoliers de l'élémentaire participent au TAE.

EN CONCLUSION

L'organisation mise en place à la rentrée 2014 pour l'application de cette réforme a été longuement réfléchie en concertation avec tous les partenaires : enseignants, parents d'élèves, associations, personnel communal, animateurs.
Elle présente peut-être des imperfections, cependant, dès le premier jour de la rentrée, l'organisation pensée a été efficace car chaque enfant était inscrit sur l'une ou l'autre liste, ce qui assurait sa sécurité.
Un bilan à la fin de cette année scolaire permettra à l'équipe organisatrice d'apporter les ajustements éventuellement nécessaires.

** Les horaires de maternelle sont décalés de 10mn par rapport à ceux de l'élémentaire.*

Rentrée des écoles | 2 septembre

Rentrée des petits Fargussiens avec, cette année, une sixième classe créée à l'école élémentaire.

L'accueil autour d'un petit déjeuner a rendu ce moment convivial et apaisant pour les nouvelles familles. A renouveler !!!

Ecole maternelle

Ecole élémentaire

La commission « JEUNESSE ET SPORT » au travail !

Comme annoncé dans notre programme électoral, nous avons la volonté d'agir pour les 11-17 ans.

La commission jeunesse et sport a invité les jeunes à une pizza-party fin juin afin de discuter des activités que l'on pourrait mettre en place. Echange très fructueux. Nous travaillons depuis à la création d'une structure pour ces jeunes et d'un lieu d'accueil. En attendant nous suggérons aux adolescents d'organiser une soirée de fin d'année.

Nous souhaitons un partenariat actif, basé sur l'implication des jeunes et sur l'aide matérielle que nous pouvons leur offrir.

MINICLUB D'AUFFARGIS

Accueil collectif de mineurs (3-11 ans) scolarisés ou non sur la commune d'Auffargis.

Le Miniclub d'Auffargis, centre de loisirs du village, accueille les enfants scolarisés à Auffargis et même ceux des villes alentour durant les vacances.

La rentrée 2014-2015 a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires auxquels il a fallu s'adapter : école le mercredi matin et les enfants de l'Etude sortant à 17h15. Gros chamboulement qui a impliqué une nouvelle organisation à laquelle les enfants se sont faits finalement très rapidement.

Durant les vacances de la Toussaint le Miniclub a proposé des activités variées aux enfants présents et s'est mis aux couleurs d'Halloween la 2e semaine pour les faire trembler de terreur avant qu'ils aillent «terrifier» à leur tour certains habitants d'Auffargis durant le désormais traditionnel Trick or Treat.

Durant le reste de l'année et les vacances scolaires, le Miniclub proposera à nouveau de nombreuses animations. Toutes les informations seront sur http://www.mini-club78.com/

Axelle Delavaquerie - Directrice du Miniclub
mini.club78@orange.fr - Tel: 01 34 84 98 50
www.mini-club78.com

Kermesse de l'école élémentaire | 19 septembre

Comme chaque année, la kermesse de l'école élémentaire de La Toucharderie a été l'occasion de débuter agréablement cette nouvelle année scolaire pour nos enfants.
Ce fut une nouvelle fois une réussite !!! Le temps était de la partie, la joie et la bonne humeur également autour des stands et de la tombola proposés.

Cette « note » joyeuse a ravi la jeune classe… qui s'est adonnée au chamboule-tout, à la dance-floor Wii, à la tombola, entre autres. Cette fête organisée par l'association des parents d'élèves « les P'tits Fargussiens » et par les enseignants a favorisé les contacts entre parents et une intégration plus rapide pour les enfants nouvellement accueillis.

Bravo et merci aux équipes enseignantes, aux parents d'élèves et à l'Association des P'tits Fargussiens pour l'organisation de cette fête.

S.I.T.E.R.R.

Après des mois de récriminations et d'insistance de notre part, le S.T.I.F. (Syndicat des Transports d'Ile de France) a répondu favorablement à notre demande… Ainsi le problème de sécurité lié au sureffectif des enfants se rendant au collège Catherine de Vivonne à Rambouillet est résolu par l'ajout d'un deuxième bus. Cette année, 86 Fargussiens fréquentent cet établissement.

POSSIBLE ÉVOLUTION DES TRANSPORTS EN COMMUN.

En effet, le S.I.T.E.R.R. et ses partenaires travaillent à un plan de restructuration du réseau de transport offert aux usagers. Nous défendons la situation de notre village et plaidons pour multiplier la fréquence des bus vers des pôles attractifs comme Rambouillet et Saint-Quentin-en-Yvelines.

30 ANS DU SMAGER

Le 2 octobre 2014, sous un magnifique soleil automnal, le SMAGER a fêté ses 30 ans face à l'étang de St Hubert.
En présence de Monsieur le Sous-Préfet Abdel-Kader GUERZA, de Monsieur le Député Jean-Frédéric POISSON et de Madame Christine BOUTIN Présidente du SMAGER de 1983 à 2003, Monsieur Daniel BONTE, 1er Vice-Président du SMAGER, a présidé la cérémonie en rappelant la prouesse technique et hydraulique réalisée 330 ans plus tôt pour alimenter de façon gravitaire les jeux d'eau du Château de Versailles, assainissant ainsi toutes les terres aux alentours.

Le Plan Paysage et Biodiversité du PNR.

Les premiers plans paysage sont nés dans les années 60. Ils servaient de document d'orientation aux POS. C'est le 21 mars 1995 qu'une circulaire du ministère de l'environnement crée les Plans Paysage.
A l'occasion de l'élaboration de sa nouvelle charte (2011-2023), le Parc introduit l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire du PNR par des Plans Paysage et Biodiversité (PPB).
Le Plan Paysage et Biodiversité est un outil de planification qui a pour objectif d'aider les communes à intégrer la dimension paysagère et les enjeux de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et leurs aménagements. Il est à noter que le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est le premier en France à introduire la dimension biodiversité dans le PPB.
Le Parc étant soumis à une forte pression foncière, cet outil permet d'intégrer les enjeux du paysage et de la biodiversité dans les choix d'aménagement des communes afin que celles-ci puissent préserver leur cadre de vie tout en répondant aux impératifs du développement local. Ces enjeux doivent être traduits dans les PLU des communes, ce qui est le cas dans celui d'Auffargis, même s'il doit être complété.
A ce jour, les PPB de la Vallée de l'Yvette et du Plateau de Limours sont terminés, celui de la Plaine de Jouars Ponchartrain est en cours. Chaque PPB associe étroitement les équipes du Parc, les Elus concernés, et des habitants volontaires à la démarche.
A cette réalisation, est toujours associée une action culturelle, comme cette année le « Plat Eau Lumière » du PPB de Limours, résidence artistique de Gilles Brusset et Edouard Sors sur le thème de l'eau. Cette symbolique de l'eau à partir de la réalisation de miroirs a pu être vue sur les Communes de Boullay les Troux, Saint Jean de Beauregard, Gometz la Ville et Janvry.

| Président de la Commission Architecture-Urbanisme-Paysage du PNR, **Gérard CHIVOT**

Un engagement de la commune dans l'opération Zéro phyto.

Le Parlement a adopté définitivement le 23 janvier 2014 la proposition de loi qui interdit l'utilisation de pesticides dans les espaces publics à partir de 2020 et dans les jardins particuliers à compter de 2022. Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est largement engagé dans cette démarche dans le cadre du Contrat de bassin de l'Yvette amont.

Cette action prioritaire vise à remplacer l'utilisation des produits phytosanitaires au sein des collectivités par de bonnes pratiques, qui souvent bouleversent de façon importante les habitudes et la perception qu'ont les habitants de leurs espaces publics (rues, espaces verts, cimetière…). En effet, fleurir autrement par jachère, favoriser la flore locale, permet de réintroduire de la biodiversité à moindre coût, tout en facilitant le travail de nos techniciens. Et surtout, n'oublions pas aussi l'impact sur la santé qu'une telle action peut améliorer.

Nous rejoindrons ainsi la dizaine de communes du PNR déjà engagées dans cette opération. L'article suivant devrait répondre à vos interrogations.

| Maire adjoint à l'environnement, **Gérard CHIVOT**

Zéro phyto ?

Un produit phytosanitaire (pesticide) est un produit de synthèse, utilisé pour protéger les végétaux contre tous les organismes nuisibles ou pour empêcher leur développement (herbicides contre les herbes indésirables sur nos trottoirs, fongicides pour lutter contre les champignons, insecticides contre les insectes…).

Les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires sont efficaces parce que toxiques. Elles présentent donc potentiellement un risque pour l'homme et les écosystèmes. Entraînées par les eaux de ruissellement, elles se retrouvent dans les nappes souterraines qui servent à l'alimentation en eau potable et dans nos rivières.

L'Yvette et la Rémarde ne sont pas épargnées : depuis 2002, les mesures faites dans le cadre des campagnes annuelles « PHYT'EAUX PROPRES Ile de France » à l'aval du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse indiquent une qualité moyenne. C'est pourquoi le PNR, en collaboration avec les communes volontaires situées sur le bassin versant de ces deux rivières et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional d'Ile-de-France, a initié en 2012 le programme « Objectif Zéro Phyto » qui a pour objet de réduire puis supprimer les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts publics.

EN FRANCE, 96% DES RIVIÈRES ET 61% DES EAUX SOUTERRAINES CONTIENNENT DES RÉSIDUS DE PESTICIDES.

Les pesticides ont des effets graves sur la santé : atteintes dermatologiques, neurologiques, du système cardio-vasculaire, du système respiratoire, maladies neuro-dégénératives, cancers…

Réduire l'utilisation des phytosanitaires fait partie des engagements du Plan National Ecophyto 2018.

La loi Labbé du 23 janvier 2014 vise quant à elle à interdire l'usage des produits phytosanitaire d'ici à 2020 dans les espaces verts publics.

Comment agir ?

Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures, les collectivités et les habitants. La responsabilité de chacun est donc engagée.

A travers « Objectif Zéro Phyto », le PNR et les communes engagées souhaitent montrer leur exemplarité et créer une dynamique auprès de la population et des entreprises.

La commune, avec le bureau d'études ALISEA désigné pour l'accompagnement, fait le point sur sa gestion actuelle et recherche des solutions alternatives préventives (utilisation de paillage, de couvre-sol…) ou curatives (désherbage manuel ou mécanique…), pour établir un plan de désherbage et de gestion de ses espaces dans le respect de son patrimoine environnemental :

- suppression des produits phytosanitaires,
- utilisation raisonnée des amendements : le moins possible et uniquement «bio»,
- économie maximale de la ressource en eau, en privilégiant l'eau pluviale,
- amélioration et maintien de la biodiversité communale,
- réaménagement des espaces pour une gestion compatible sans pesticide.

ET NOUS DANS TOUT ÇA ?

Au côté des communes et du PNR, soyons tous acteurs et posons-nous les bonnes questions : est-il essentiel que nos trottoirs et caniveaux soient vierges de toutes plantules, au détriment de la bonne qualité de l'eau que nous buvons ? Quels sont les coûts de la dépollution de l'eau pour la rendre potable ? Pourquoi faut-il désherber tous les espaces ? N'y a-t-il pas un intérêt à laisser la flore spontanée s'exprimer, cette flore qui accueille de nombreuses espèces d'insectes pollinisateurs comme les papillons et les abeilles ?
Les plantes spontanées font partie de notre paysage. Ce n'est pas abandonner les lieux que de les conserver, au contraire, c'est une autre manière de faire et d'envisager l'aménagement en valorisant la nature de notre ville.
Apprécions les herbes folles pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité.

Des Fargussiens dans le désert marocain

Du 1er au 10 mai 2014, a eu lieu la 6ème édition du raid marocain organisé par l'association VW Africa : Le VW Africa Trophy.
Parmi les engagés, un équipage fargussien, Eric et Frédérique avec une VW Coccinelle Baja spécialement préparée pour ce type d'épreuve.
Le VW Africa Trophy, c'est une aventure de 9 jours de navigation au Maroc sur à peu près 3000 km de pistes au départ de Marrakech en totale autonomie et sans assistance! Navigation uniquement au GPS et à la carte. Cette année, le raid était limité à 16 véhicules en raison de la difficulté technique de l'épreuve.

Cette épreuve n'est pas une compétition mais une aventure humaine et sportive basée sur l'entraide et la bonne humeur. Le principe : toujours avancer quelles que soient les difficultés rencontrées.
Il ne faut pas oublier non plus l'aspect humanitaire, chacun des véhicules transportant des vêtements et médicaments distribués directement au gré des villages traversés les plus isolés, notamment dans le désert et dans le haut Atlas.

Le parcours au départ de Marrakech prenait une direction sud-est en empruntant les gorges de Dadès pour atteindre le massif de Merzouga, les plus hautes dunes de sable du Maroc. Après la traversée complète des dunes, il fallut emprunter les pistes arides remontant vers le nord pour atteindre Midelt et traverser le cirque de Jaffar. Pour le retour sur Marrakech, les paysages étaient bien différents : Oueds et pistes du haut Atlas au programme, avec des passages à plus de 2900 mètres d'altitude.

Au final, une nouvelle belle aventure humaine s'est écrite avec des souvenirs inoubliables !

Goûter des aînés | 25 juillet

Forum des associations | 6 septembre

Fête des voisins à Saint Benoit | 7 septembre

Un dimanche ensoleillé, une journée très conviviale dans la joie et la bonne humeur entre voisins à Saint Benoit. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine : 1er week-end de septembre, venez nous rejoindre.

Pot d'accueil des nouveaux arrivants | 18 octobre

Comme chaque année, le Maire, le Conseil municipal et les associations se sont présentés aux nouveaux Fargussiens.

Journées européennes du patrimoine | 20 et 21 septembre 2014

LA FERME DE SAINT-BENOIT À AUFFARGIS

La ferme de Saint-Benoit, un lieu dédié au monde animal et végétal depuis plus de 800 ans

Les moines cisterciens, la famille de Rothschild et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S.) ont un point commun : ils ont tous été séduits par la nature giboyeuse et fertile du territoire de l'Yveline. À Auffargis, la ferme de Saint-Benoit leur a permis de mettre en œuvre leurs projets ambitieux liés au monde animal et végétal. Au cours des huit cents dernières années, le site devient ainsi successivement ferme traditionnelle, centre national de zootechnie, centre d'élevage expérimental de gibier et enfin centre administratif et financier de l'O.N.C.F.S., sa vocation actuelle.

Cette longue histoire passionnante débute au XIIe siècle, lorsque les moines, installés dans la récente abbaye des Vaux de Cernay, commencent à recevoir des dons de familles bienfaitrices et à aménager le territoire pour s'assurer une vie en autarcie : moulins, fermes et granges dîmières sont alors établis autour de l'abbaye en elle-même et jusqu'à 60 kilomètres. Parmi les fermes à proximité, celle du hameau de Saint-Benoit retient l'attention et participe ainsi à la vie de la première abbaye cistercienne de l'actuel département des Yvelines.

Après la Révolution, la ferme, qui faisait partie des plus productrices du domaine de l'abbaye, est vendue comme bien national. Presqu'un siècle plus tard, en décembre 1882, c'est la baronne Charlotte de Rothschild, veuve de Nathaniel, qui achète la ferme de Saint-Benoit. Elle souhaite en effet reconstituer l'ancien domaine de l'abbaye qui est devenue son habitation. Son petit-fils Henri, qui hérite du domaine à l'âge de 31 ans, redynamise la ferme en décidant en 1919 d'y créer un centre national d'expérimentation zootechnique, rattaché à l'Institut National Agronomique. Docteur en médecine, Henri de Rothschild s'entoure d'ingénieurs agronomes et agricoles, de chimistes, pour mener des études sur les élevages et promouvoir les races françaises. La Revue de Zootechnie est créée pour communiquer les résultats obtenus auprès des éleveurs, dans un contexte national d'intensification de la production et d'organisation du secteur agricole.

Le site redevient une «simple» exploitation d'élevage et de culture après quelques années, avec céréales, betteraves fourragères, chevaux, poules (350 en 1928), oies et canards. Une vingtaine de personnes y travaille, des vachers au berger en passant par le charretier et les mécaniciens. Certaines logent sur place, comme par exemple le berger et sa famille.

En 1955, l'État achète la ferme de Saint-Benoit et l'affecte au Conseil Supérieur de la Chasse qui l'attribue à la famille Bonte pour exploitation. Elle devient par la suite l'Office National de la Chasse. Un centre d'élevage expérimental de gibier, notamment de faisans, est alors mis en place pour repeupler les espaces naturels. À la fin des années 70, le lieu devient peu à peu le siège administratif et financier de l'organisation, qui prend le nom d'O.N.C.F.S. en 2000. Une centaine de personnes travaille aujourd'hui à la ferme de Saint-Benoit, dans les services des directions nationales financières, des études et de la recherche, du développement, de la police et de la documentation. Autour des bâtiments aménagés et restaurés, 900 hectares d'espaces naturels sont gérés par l'O.N.C.F.S. pour la recherche sur la faune et l'exploitation sylvicole.

crédit texte : Betty Bizeray / Office de tourisme communautaire « Rambouillet et Pays d'Yveline »

Halloween | 31 octobre

Dîner des bénévoles | 7 novembre

Commémoration du 11 novembre |

Beaujolais nouveau | 21 novembre

Repas des aînés au cabaret | 22 novembre

Un grand merci à Olivier et Tony du Cabaret du Bout des Prés à Cernay-la-Ville pour ce magnifique spectacle inoubliable - pour les contacter : 09 66 96 17 47 et www.cabaretduboutdespres.fr - Retrouvez la vidéo du Repas des Aînés dans quelques jours sur le site d'Auffargis : http://www.mairie-auffargis.com

TCA d'Auffargis

Le début de la saison 2014/2015, a été marqué par 2 animations destinées à permettre aux nouveaux adhérents une bonne intégration dans le club et aux anciens de se retrouver après les vacances d'été.

Le week-end des 27 et 28 septembre a eu lieu « Les Trophées RVE », tournoi qui a été relancé et organisé, il y a deux ans déjà, par votre TCA. Le Perray en Yvelines en était cette année l'organisateur, avec comme clubs participants, La Clairière Rambouillet, Le Perray en Yvelines, Auffargis et Cernay la ville ; Lévis Saint Nom ayant déclaré forfait comme l'année passée. Ce tournoi amical «interclubs», parrainé par Radio Vieille Eglise (FM 103.7), est destiné à faire se rencontrer les dirigeants des clubs voisins et leur permettre d'échanger leurs expériences, ainsi qu'à faire jouer des adhérents qui ne participent pas habituellement à des compétitions, dans des matchs de double sur des formats réduits de rencontre moins exigeants et dans un esprit de convivialité. Les résultats ont une fois de plus été très serrés. **Pour le trophée du classement général :** 1° Le Perray en Yvelines, 2° Cernay la ville, 3° La Clairière Rambouillet, 4° Auffargis; **Pour le trophée des jeunes :** 1° Ex æquo Le Perray en Yvelines et La Clairière Rambouillet, 2° Ex æquo Cernay la ville et Auffargis ; **Et enfin pour le trophée du nombre de participants :** 1° Cernay la ville, 2° Le Perray en Yvelines, 3° Auffargis, 4° La Clairière Rambouillet. *Encore un grand merci à tous pour ces trophées 2014 très réussis.*

Le samedi 11 octobre c'était l'animation de bienvenue pour cette nouvelle saison 2014/2015 qui comportait un tournoi de double «surprise» (partenaires et adversaires tirés au sort), ouvert même aux non-adhérents, dans lequel les participants peuvent jouer le temps et le nombre de matchs qu'ils veulent, avec en clôture un pot de bienvenue. Cette animation a connu en cette journée pourtant très ensoleillée, un succès très mitigé, en deçà de ce que nous espérions.

La prochaine animation aura lieu en janvier avec les, désormais traditionnels, matchs amicaux de double «surprise», clôturés par une dégustation de galettes des rois fargussiennes bien sûr, accompagnées de cidre. Toutes les personnes intéressées, adhérentes ou non, sont conviées à y participer.

Le championnat des Yvelines « seniors plus », pour lequel nous avons inscrit une équipe «messieurs» en plus de 45 ans et allons inscrire une équipe «dames» en plus de 35 ans, a débuté dès le 5 octobre pour les + 45 ans ; les rencontres + 35 ans ne débuteront qu'en janvier. Le choix d'inscrire une équipe en + 45 ans ou en + 35 ans est toujours délicat car il faut disposer d'une réserve suffisante de compétiteurs dans la catégorie concernée (chaque rencontre nécessite 4 joueurs pour 2 simples et un double), sachant que les mêmes joueurs ne peuvent pas jouer en équipe de + 35 ans et en équipe en + de 45 ans.

Nous avons également inscrit une équipe pour la prochaine coupe de double des Yvelines, dont les rencontres, composées de 2 doubles hommes et 1 double femmes, se dérouleront de mi-novembre à mi-décembre pour les matchs de poule, puis sur les 3 dernières semaines de janvier, pour les rencontres de classement.

Les cours de tennis, pour les enfants et les adultes ont repris avec Émilie Mahaut comme enseignant principal, épaulée par Fabien Hartmann. Benoît Bignolles, du fait de l'élargissement de ses activités professionnelles n'a plus assez de temps pour poursuivre son activité d'enseignant au TCA, nous le regrettons beaucoup et le remercions pour son aide sur les 2 années écoulées.

Des places sont encore libres dans les cours, aussi n'hésitez pas à vous y inscrire, il n'est jamais trop tard pour bien faire! Il en est bien sûr de même pour toute nouvelle adhésion au club (notre Secrétaire Générale, Marie Josèphe Mahon, se fera un plaisir de vous rendre ce service).

Pour les cours du samedi matin, la salle du Centre Omnisports Intercommunal des Étangs au Perray en Yvelines est disponible de 9h à 13h, donc tous les cours pourront être assurés, même en cas d'intempéries.
Enfin l'Assemblée Générale du club est convoquée le samedi 29 novembre à 17h30 au club house. Nous espérons, comme d'habitude, une présence importante des adhérents et une ambiance sympathique pour cette réunion annuelle d'échange de l'ensemble des acteurs du TCA.

Bonnes parties à tous nos adhérents et bonne fin d'année à tous.

| Muriel Grasset

Trophées RVE

LE MOT DE L'ALCA

LA SAISON 2014/2015 A BIEN DÉMARRÉ !

Elle a commencé le 6 septembre avec le forum où de nombreux Fargussiens et voisins des communes proches, sont venus s'informer et s'inscrire aux diverses activités proposées. Les activités se déroulent dans les locaux rénovés du Foyer Rural, en voici le rappel détaillé :

Broderie : 15 séances : lundi 19h30 à 22h ; vendredi 09h30 à 12h ; 13h30 à 16h et samedi 09h30 à 12h selon un calendrier établi par le professeur.

NOUVEAU cette année : peinture / dessin, tous niveaux : jeudi à partir de 14h, 15 cours de 2 heures une semaine sur deux et atelier libre les semaines intermédiaires (une semaine sur deux).

Sculpture/modelage : 8 séances de 6 heures dans l'année : un mardi par mois : selon calendrier

Danse Jazz loisir (dès 3 ans)
Enfants de maternelle : 16h à 17h (éveil à la motricité sur de la musique actuelle)
Enfants de primaire : 17h à 18h
Adolescents : 18h15 à 19h45

Marche nordique : 20 séances de 2 heures : Vendredi de 14h à 16h

Gymnastique : mardi 19h30 à 20h30

Yoga : lundi : 19h à 20h

Sophrologie : 22 séances : mercredi de 10h30 à 11h30

Badminton : dimanche de 10h à 12h ; activité familiale libre avec un l'intervention d'un animateur-conseil une fois par mois

Futsall :
le VENDREDI NOUVEAU CRENEAU
pour les petits de 5 à 7 ans : 16h45 à 17h45
Entre 8 et 11 ans : 17h45 à 18h45
De 12 à 17 ans : 18h50 à 20h20

Handball : De 7 à 9 ans lundi 18h à 19h30 .

Le vélo : sorties dominicales ; circuits ou randonnées

Les sorties : laissons passer l'hiver, elles reprendront au mois de mars.

Il est toujours possible de vous inscrire en cours d'année en souscrivant une adhésion familiale de 18 € pour les Fargussiens ou 20 € pour les personnes extérieures. N'hésitez pas à nous contacter.

IL RESTE DES PLACES ; Sachez que vous pouvez assister et participer à une première séance de l'activité choisie avant de vous engager.

Mais parlons aussi du voyage, cette année c'était 2 jours dans le Nord :
> 1er jour LENS : le Louvre et la mine
> 2ème jour LILLE

Ce fut court mais très apprécié, le Louvre de Lens est une merveille !

N'OUBLIEZ PAS LES PROCHAINS EVENEMENTS

Le **MARCHE ARTISANAL** : les **samedi 06 et dimanche 07 décembre** au FOYER RURAL D'AUFFARGIS (salle rénovée) de 10h à 18h.

Ce sera l'occasion de compléter votre liste de Noël grâce à la multitude d'idées cadeaux qui vous sera présentée. Il y en aura pour tous les goûts.

CONCERT en l'EGLISE D'AUFFARGIS (en projet un dimanche de février ou mars). *Suivre les infos sur les affichages et sur le site.*

L'EXPOSITION PHOTOS en avril

LES SORTIES
Nous pouvons vous annoncer les 2 sorties prévues en fin d'hiver :

MERCREDI 11/02/2015 : Théâtre de St Quentin en Yvelines : JAZZ, duo exceptionnel
- Michel Portal (saxo/clarinette/bandonéon) et Vincent Peirani (accordéon et voix) : 21 €

JEUDI 12/03/2015 : CITE de la CERAMIQUE de SEVRES
visite des ateliers avec conférencier puis visite libre des collections

AFIN DE VOUS INFORMER REGULIEREMENT DE SES PROPOSITIONS ET ACTUALITES l'ALCA vous invite à CONSULTER son SITE : www.alca78610.wordpress.com

Mais vous pouvez toujours nous contacter directement au 01 34 84 66 28 ou par mail à guilbert.claudie2@orange.fr.
Surveillez également les affichages.

NOUS SOMMES TOUJOURS HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR ET DE RÉPONDRE À VOS ATTENTES.

| Présidente, Claudie GUILBERT

LA BIBLIOTHÈQUE, AYANT DÉMÉNAGÉ LE 14 OCTOBRE 2014, VOUS ATTEND AVEC PLAISIR DANS SON LOCAL PROVISOIRE TOUT BEAU TOUT NEUF !

Merci aux services techniques de la Mairie et aux bénévoles qui nous ont aidées si efficacement.

AU PROGRAMME JUSQU'À FIN 2014

Nouveau poste internet

Atelier tricot-thé lundi 1er décembre / lundi 15 décembre

Jeudi 4 décembre à 18h prochain club des Fargussiens lecteurs - nous vous attendons avec votre choix de livre(s) ! Venez partager vos plaisirs (ou non) de lecture : livre ancien ou nouveau, pour enfants ou pour adultes, documentaires ou autre… autour de quelque chose de bon à grignoter.

Atelier d'écriture adultes (un vendredi par mois à 20h)
5 décembre - Association Les Mots d'Où.

Atelier d'écriture jeunes (un samedi par mois)
6 décembre - Association Les Mots d'Où.

Fin décembre 2014 L'association Les Mots d'Où proposera un nouveau conte. Détails à suivre.

Animations pour les enfants (raconte-tapis, contes, kamishibaï)
- du 1er au 22 décembre 2014 : *«Noël approche» et «La légende du sapin»*

A bientôt à la bibliothèque !

| Annick, Claire, Hélène, Geneviève, Roselyne et Sabine

A NOTER :

«Le livre à roulettes», portage de documents, fonctionne toute l'année.

La bibliothèque recrute des bénévoles. Merci de nous contacter.

Foyer rural, 27 rue des Vaux de Cernay
78610 Auffargis - Tél. : 09 52 38 74 71
bibliotheque.auffargis@hotmail.fr
www.bibliothequeauffargis.wordpress.com

Mercredi 10h-12h / 14h30-16h30
Vendredi 17h-19h / Samedi 10h-12h

Auffargis, Une histoire… 7

L'Eglise d'Auffargis suite et fin.

En avril 1838, le Maire M. Galle autorise Mr Gaziot, architecte à Rambouillet, à proposer un plan pour la future chapelle…

Le nouveau maire élu, Monsieur Fortin, décide que, depuis 50 ans qu'Auffargis a vu détruire son église, il faudrait enfin un lieu de culte.

La commune voit grand. La chapelle serait érigée sur un terrain dépendant de la maison d'école, … un logement commode et un jardin pour l'instituteur, une salle de mairie, … et un logement pour un chapelain.

Et le 31 mai 1847, on met au point la construction d'une église. L'emplacement est arrêté et le terrain sera celui de Mme Veuve Pierrat.

Le 4 mai 1850, le Conseil Municipal décide que l'église sera construite sur ce terrain près de la maison d'école (anciennement la poste) et autorise Mr le Maire à en faire dresser le plan.

Le premier devis présenté est de 18 788 Frs. Il faudra donc contracter un emprunt pour l'essentiel des travaux bien que l'on décide de « démolir des bâtiments attenant à la maison et qui n'étaient d'aucune utilité, et pour en employer les matériaux pour la construction de l'église. »

Le 15 juin1851, … le Conseil Municipal décide aussitôt de se déclarer «succursale» et non plus annexé aux Essarts, et précise que tous les frais dus au culte seront couverts, y compris ceux du presbytère.

Le 20 juillet 1851, le Conseil Municipal se réunit et rejette la réclamation des habitants de Saint Benoit, qui voulaient se séparer d'Auffargis pour se rattacher à Vieille Eglise, … Ils ne voulaient pas participer aux frais de la nouvelle construction !

La bénédiction de la nouvelle église a lieu le 23 juin 1853 par Mgr Jean Nicaise Gros, évêque de Versailles.

La bénédiction de la cloche qui porte le nom de Marie Caroline a pour parrain M. Adolphe Delapalme et pour marraine Mme Marie Adelaïde Baroche, épouse de M. Delapalme.

Actuellement encore, tous les pratiquants et visiteurs peuvent voir, au fond de l'église, l'historique de cette construction, les tableaux et sculptures offerts et la liste des curés d'Auffargis depuis 1860.

L'église d'Auffargis est ouverte le samedi soir, de 18h à 19h45 et peut être ouverte à des groupes sur demande à Mme Page (tél : 01 34 84 94 01).

| Jean Claude PAGE

Golf Club d'Auffargis

Nous poursuivons notre effort de formation ! Soulignons toujours notre activité auprès de l'Ecole Primaire et notamment avec M. Roger BOURGALLE, son Directeur. Nous attendons maintenant son accord pour réaliser une deuxième journée de Golf avec du putting, des approches et du jeu sur quelques trous. Nous avons déjà organisé une journée de Golf le 27 mai 2014 sur le terrain de football d'Auffargis.

Concernant notre activité avec les Handicapés : nous avons effectué une deuxième formation sur l'année 2014, le 11 octobre 2014, avec une initiation aux gestes, au practice, au putting green et un parcours sur le compact. Cette 8ème édition a été réalisée au Golf du Tremblay grâce à l'aide efficace de MM.LAPEYROUX /Chef de Service ESAT, Pierre BOULENGER et M.THUILIER / Chef de Service ESAT Le Chêne.

Concernant nos compétitions du samedi : nous avons organisé une sortie au Golf de Forges-Les-Bains le 13 septembre 2014 avec 15 joueurs présents. Notons les très bons résultats de Mme Frédérique BRUN en stableford Femmes et de M. Gérard PELLUS pour les Hommes.

Rejoignez-nous au Golf Club d'Auffargis, nous pouvons vous proposer de l'entraînement, des cours et réaliser des parcours aussi bien sur le Pitch and Put que sur le grand parcours 9 trous avec l'aide de notre «Billetterie» au Golf du Tremblay sur Mauldre !

| **Gilles BRUN,** Président GCA

EQUI-LIBRE

Cette année, en plus des cours assurés traditionnellement par Sophie COULON, l'association EQUI-LIBRE a ouvert un nouveau cours de yoga au sol pour adultes professé par Anita HASHEMI. Depuis la mi octobre ces cours se déroulent dans une belle salle au premier étage du foyer rural rénové.

Ce début d'année a été orienté vers un éveil en douceur, un allégement du corps par un travail d'étirement et d'ouverture : à partir d'une détente des pieds, puis du bassin, prolonger la détente dans tout le dos et les épaules. Sans oublier bien sûr la base de tout cours de yoga : les exercices respiratoires et de concentration.

Suite aux aménagements des nouveaux rythmes scolaires en primaire, EQUI-LIBRE avait proposé au Forum des associations des cours de yoga pour enfants qui devaient se dérouler dans le périmètre de l'école. Malheureusement, peut-être par manque d'information, le nombre d'inscrits s'est avéré insuffisant et ne nous a pas permis de donner suite. D'ores et déjà pensons à l'avenir et que les parents intéressés se fassent connaître pour que cette initiative soit reconduite l'année prochaine.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter en consultant notre site :
www.equi-libre-yoga.fr - info@equi-libre-yoga.fr - Tél. : **06 85 17 48 05**

RVE 103.7

Tél. 01 30 41 15 15
www.radiorve.com

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, comme d'habitude les 25 et 31 décembre, sur l'antenne ambiance réveillon pour danser…

Comme vous le savez RVE a été créé pour vous informer au mieux de tout ce qui se passe dans la région, sous forme de reportages, interviews, magazines, etc… et bien sûr 24h/24. Vous pouvez trouver les détails de la programmation sur notre site.

2015 arrive à grands pas, alors je vous souhaite une très bonne année à toutes et tous en vous remerciant de votre fidélité.

Et n'oubliez pas : RVE, c'est fait pour vous

| Lionel LEFRANÇOIS

L'ABE invite les demandeurs d'emploi à sortir de l'isolement

S'activer dans sa recherche d'emploi :

- Techniques de recherches (ciblage, organisation, recherche…)
- Techniques de communication (rédaction de CV et de lettre de motivation, préparation d'entretien …)
- Ateliers thématiques (activer son réseau, sortir de l'isolement …)

Se former pour réaliser son projet :

- Initiation à l'informatique bureautique
- Acquisition d'une autonomie dans la langue française en contexte professionnel.

Permanences : du lundi au jeudi de 9h à 12h

Villa romaine - 1 rue de l'Atrium - 78690 Les Essarts Le Roi
Tél. : 01 30 41 58 87

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE DE RAMBOUILLET

Les horaires d'ouverture de la brigade de la Gendarmerie de Rambouillet ont changé.

LES NOUVEAUX HORAIRES SONT :

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Les dimanche et jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Ce sont, bien entendu, les horaires d'ouverture des bureaux dans un cadre normal.

Toute plainte urgente sera traitée et les bureaux seront ouverts.

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

GENDARMERIE NATIONALE :
1 rue Pasteur, 78120 Rambouillet
tél : 01 61 08 61 50

Aidema
Auffargis
Les Essarts-le-Roi
Le Perray-en-Yvelines
école intercommunale de musique et théâtre
www.aidema.net

A NE PAS MANQUER NON PLUS dans l'actualité de l'Aidema :

Concert Rock Session pour le Téléthon le vendredi 5 décembre à 21h à la Maison Communale de Vieille-Eglise : The Skulls Without Brains (rock prog) + The Sleeping Cows (rock prog), également en direct sur RVE - www.rocksession.net et 06.95.35.13.05

Spectacles de Noël du 15 au 19 décembre au Foyer Rural d'Auffargis - www.aidema.net

La rentrée de l'Aidema s'est bien passée et les classes ont fait le plein, mais n'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire toute l'année en cours d'instrument ou d'ensemble (théâtre, éveil musical, Orchestre Sans Nom ou orchestre junior, Atelier Pop, Aidema Jazz Band, ensembles de guitares, de vents, d'accordéons...) ; n'hésitez pas à contacter le secrétariat *(aidema@aidema.net)* !

Jazz in Auffargis 2014
Vieille-Eglise-en-Yvelines
Les Essarts-le-Roi
Le Perray-en-Yvelines
Rambouillet
Auffargis

LE FESTIVAL JAZZ IN AUFFARGIS bat son plein, et vous pouvez retrouver les derniers concerts, avec photos et enregistrements, sur www.jazzinauffargis.fr, ainsi bien sûr que toutes les prochaines dates :

Mardi 2 décembre à 19h30 à la bibliothèque des Essarts : Croc'Notes autour du blues, avec Cyril Proch (pianiste et tromboniste de jazz)

Samedi 6 décembre à 20h30 à la Maison Communale de Vieille-Eglise : Styl'jazz (fusion, jazz, latin, funk) + JdL Quartet (une revisitation des grands standards et des compos originales de Jacques de Lignières, avec Bobby Few au piano !)

Dimanche 7 décembre à 18h à la Maison Communale de Vieille-Eglise : Nomad Trio (latin-jazz et standards) + Myst'Air de Jazz (jazz, chanson, bossa...)

Vendredi 12 décembre à 20h30 au Foyer Rural d'Auffargis, pour les musiciens : jam session/boeuf pédagogique autour de Cyril Proch et de l'Aidema Jazz Band

Samedi 13 décembre à 20h30 au Foyer Rural d'Auffargis : Blues Family (du blues au rock'n'roll moderne) + Adrian Clarck (world, jazz, soul, groove... notre coup de coeur du festival !)

Dimanche 14 décembre à 18h au Foyer Rural d'Auffargis : Aidema Jazz Band (standards, blues) + The Black Sheeps (le blues du Mississipi jusqu'aux premiers rocks).

LES CONCERTS SERONT TOUS EN DIRECT SUR RVE !
Toutes les infos : www.jazzinauffargis.fr ou 06 95 35 13 05

A bientôt dans nos spectacles ! Musicalement,

| **Fabien Guillaut** Directeur de l'Aidema

Château de la Romanie, 21 rue de Rome - 78690 LES ESSARTS-LE-ROI - **Siège social :** Mairie 78610 AUFFARGIS
Tél. : 01 30 88 92 94 - aidema@aidema.net -www.aidema.net

A ne pas manquer |

Vendredi 5 décembre TELETHON 2014 :
Marche pour le Téléthon.
RDV Place de l'Arsenal à Auffargis à 20h30.

Samedi 6 & Dimanche 7 décembre
Organisé par l'association ALCA
Marché de Noël - Foyer Rural

Vendredi 12 décembre
Organisé par l'association AIDEMA
Bœuf - Foyer Rural

Samedi 13 & Dimanche 14 décembre
Organisé par l'association AIDEMA
Jazz In Auffargis - Foyer Rural

Dimanche 14 décembre
Organisé par le Comité des fêtes
Père Noël (dépôt du courrier, vin chaud et chocolat chaud)
Place de l'Arsenal

Samedi 10 janvier 2015
Vœux du Maire - Salle omnisports

Dimanche 18 janvier 2015
Organisé par le Comité des fêtes
Loto des Rois - Foyer rural

Samedi 7 février 2015
Organisé par le Comité des fêtes
Fête de la soupe - Foyer rural

Samedi 28 mars 2015
Organisé par le Comité des fêtes
Chasse aux oeufs - A la Sablière

En raison des travaux réalisés au Foyer rural et au Centre socio-culturel, aucune location ne sera consentie. Toutefois, les activités associatives seront maintenues.

Carnet | 2014

NAISSANCES

Manon KIZILIAN 10 avril - Gabriel MICHEL 8 juillet
Justine JANSSENS 08 août - Maïssa DAGUER BA 09 août
Léa LECANTE 16 septembre - Anaïs CHÉRON 23 septembre
Ethan SINCÉ 14 novembre

MARIAGES

Rosalina CLARA & Mathieu MEURGUE 16 août
Marine BERNIE & Matthieu MOURIN 6 septembre

DÉCÈS

Guilhermino GONÇALVES DE CARVALHO 1er septembre
Jacques ROBIN 18 septembre - Jean JUGAND 21 septembre

Infos |

RENTREE 2015/2016

Afin de pouvoir prévoir les effectifs de l'Ecole Maternelle pour la rentrée prochaine, nous vous demandons d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Votre enfant est né entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2012 :

Vous devez vous présenter dès maintenant en Mairie, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

En cas de divorce ou de séparation merci de bien vouloir nous fournir également le jugement correspondant.

Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2013, pourront être «pré-inscrits». Une réponse définitive vous sera donnée entre mai et juin 2015. En cas de réponse positive, ces enfants feront également leur rentrée en septembre 2015.

Il n'y a pas de rentrée en cours d'année, hormis pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune une fois la rentrée effectuée.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale avant le 31 décembre 2014. Cette démarche concerne particulièrement les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015, (s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office), les nouveaux résidents et les personnes ayant acquis la nationalité française.

Pièces à fournir à l'appui des demandes d'inscription :
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent également demander à être inscrits sur la liste électorale complémentaire européenne et/ou sur la liste complémentaire municipale.

Pièces à fournir à l'appui des demandes d'inscription :
- Carte de séjour en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Auffargis
cabinet médical
Place de la Mairie

Docteur Say-Phan CHHE
Médecin Généraliste
Tél : 01 34 86 31 20

Docteur Benoit MERCIER
Chirurgien Dentiste
Tél : 01 34 84 34 34

Pascal FONSALAS
Ostéopathe
Tél : 06 95 64 44 56

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h45 / 14h à 17h45.
Sauf du mardi 23 décembre à 17h45 **au vendredi 2 janvier** à 9h

PERMANENCES DE LA MAIRIE :

La mairie reste ouverte aux horaires habituels durant les vacances de NOËL, **sauf le vendredi 26 décembre**, **le samedi 27 décembre** et **le samedi 3 janvier**.

Le **mercredi 31 décembre 2014 elle sera ouverte de 8h30 à 12h**, horaires habituels d'ouverture au public.

Heures d'ouverture de la mairie : **lundi & jeudi** 8h30-12h00 / 14h00-17h30 | **mardi & mercredi** 8h30-12h00 | **vendredi** 8h30-12h00 / 14h00-16h30 | **samedi** 9h00-12h00

Tambour n°112 - Mairie d'Auffargis - 78610 Auffargis - tél. : 01 34 57 86 20 - fax : 01 34 57 86 28 - mairie.auffargis@wanadoo.fr - **Directeur de la publication :** Daniel Bonte - **Comité de rédaction :** Nathalie Enguehard, Claudine Giammattei, Laurent Hut, Serge Nicola - © Tous droits réservés - **Impression :** ICR Vestalis - Les Essarts-le-Roi 01 30 46 48 70